



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

SIMPLE

## Question ~~orale~~<sup>Simple</sup>

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-QUE.073

Déposé le : 03.03.20

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 112 LGC** Les questions orales, déposées le premier mardi de chaque mois et traitées le mardi suivant devant le GC, portent sur un sujet d'actualité et sur une compétence propre ou déléguée du CE. Elles ne comportent **qu'une seule et unique question**, rédigée de manière **succincte**, et ne dépassent pas 1'000 signes typographiques. Elles ne sont pas développées et peuvent être proposées par un député, un groupe politique ou une commission. Les titres des questions orales sont transmis, pour information, à tous les membres du GC. Lors de leur traitement, les questions orales ne donnent pas lieu à débat.

A la suite de la réponse apportée par le CE, l'auteur de la question est autorisé à formuler une brève question complémentaire, à laquelle le CE, dans la mesure du possible, répond immédiatement.

### Titre de la question orale

Expérimentation animale : promotion de la recherche conforme à la règle des 3R : réduire, réformer et remplacer les expériences sur les animaux (*reduce, refine, replace*)

### Question posée

L'initiative populaire fédérale « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine – Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès » est en cours de traitement au niveau fédéral.

Sans prendre parti pour ou contre ce texte, je désirerais connaître l'orientation de l'Etat de Vaud en vue de l'encouragement à la démarche dite des 3R en matière d'expérimentation. L'article 15 de la Loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI) prévoit en effet que les établissements de recherche doivent bénéficier d'un soutien significatif des cantons pour bénéficier de contributions fédérales.

Dès lors, je remercie le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre à la question suivante : « Le canton de Vaud, par le biais de l'UNIL, est-t-il prêt à augmenter sa contribution pour la démarche 3R afin d'augmenter les contributions fédérales en la matière » ?

Nom et prénom de l'auteur :

Claire Richard

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :